

PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire tenue le jeudi 31 mai 2012 à 9 h 30 par conférence téléphonique.

Sont présents

M. Gérald Tremblay, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;
M. Alan DeSousa, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;
M. Sammy Forcillo, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
M. Luis Miranda, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne ;
M. Gilles Vaillancourt, maire de la Ville de Laval.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE12-088 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 MAI 2012

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2012.

CE12-089 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE SECRÉTAIRE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de madame Hélène Laganière en qualité de secrétaire pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE12-090 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'UNE ANALYSTE-RÉDACTRICE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de madame Suzanne Asselin en qualité d'analyste-rédactrice pour une durée d'un an aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.



CE12-091 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'UN
ANALYSTE-RÉDACTEUR

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de monsieur Rafaël Hortua en qualité d'analyste-rédacteur pour une durée d'un an aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE12-092 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'UN
ANALYSTE-RÉDACTEUR

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de monsieur Manuel Poulin en qualité d'analyste-rédacteur pour une durée d'un an aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE12-093 EMBAUCHE D'UNE CONSEILLÈRE EN RECHERCHE

Il est résolu d'embaucher madame Céline Remili en qualité de conseillère en recherche pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE12-094 EMBAUCHE D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE

Il est résolu d'embaucher monsieur Stéphane Pilon en qualité de conseiller en recherche pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE12-095 EMBAUCHE D'UNE ANALYSTE-RÉDACTRICE TEMPORAIRE

Il est résolu d'embaucher madame Kaissy Charbonneau en qualité d'analyste-rédactrice pour une durée d'un an à compter de sa date d'entrée en fonction, aux conditions mentionnées à la recommandation du directeur général et d'autoriser ce dernier à signer ce contrat.



CE12-096

COMITÉ ORGANISATEUR DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE DE 2013

Il est résolu

De nommer, sur la base de la proposition de l'Institut de politiques alternatives de Montréal, Mmes Florence Junca-Adenot et Marie-Odile Trépanier ainsi que MM. Dinu Bumbaru, Hubert Chamberland, Pierre Giard, Denis Leclerc, Jean Hubert et Owen Rose, à titre de représentants citoyens assurant une représentation régionale pour siéger sur le comité organisateur de l'Agora métropolitaine ;

De nommer Mmes Helen Fotopulos et Florence Junca-Adenot à titre de coprésidentes du comité organisateur de l'Agora métropolitaine.

CE12-097

ORGANISATION DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE DE 2013

Il est résolu d'autoriser le versement à l'Institut de politiques alternatives de Montréal, d'une contribution maximale de cinquante mille dollars (50 000 \$), incluant toutes taxes applicables, pour l'organisation de la première Agora métropolitaine qui se tiendra à l'hiver 2013 et autoriser le directeur général à conclure et signer toute convention requise à cet effet.

CE12-098

MISSION TOD

Il est résolu

D'autoriser Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente du Comité exécutif, M. Michel Gilbert, membre du Comité exécutif, M. Christian G. Dubois, membre du Conseil, Mme Helen Fotopulos, présidente de la Commission de l'aménagement et M. Alexandre Duplessis, président de la Commission de l'environnement, à représenter la Communauté lors d'une mission dans la région du Grand Washington du 5 au 8 juin 2012 concernant l'implantation de quartiers de type TOD (Transit Oriented Development) ;

D'autoriser le remboursement des dépenses de transport, de séjour et de représentation des membres de cette délégation pour un montant maximal de dix-sept mille cinq cents dollars (17 500 \$) incluant toutes taxes.

CE12-099

DÉLÉGATION DANS LE CADRE DES ENTRETIENS JACQUES-CARTIER

Il est résolu

D'autoriser la participation d'une délégation composée des membres de la Commission de l'aménagement au colloque organisé par la Communauté et le Grand Lyon dans le cadre des Entretiens Jacques-Cartier 2012, qui se tiendront à Lyon du 17 au 21 novembre 2012 ;

D'autoriser le président à désigner un membre du Conseil ou des commissions du conseil pour remplacer un membre de la Commission de l'aménagement en cas de non disponibilité ;

D'autoriser le remboursement des dépenses de transport, de séjour et de représentation des membres de cette délégation pour un montant maximal de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) incluant toutes taxes.



CE12-100

RÈGLEMENT 158 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE
LA MRC DE ROUSSILLON

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver le règlement 158 de la Municipalité régionale de comté de Roussillon modifiant le schéma d'aménagement révisé afin d'identifier et d'introduire des dispositions relatives aux îlots déstructurés sur le territoire des municipalités de La Prairie, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu et Saint-Philippe puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE12-101

RÈGLEMENT 160 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE
LA MRC DE ROUSSILLON

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver le règlement 160 de la Municipalité régionale de comté de Roussillon modifiant le schéma d'aménagement révisé afin de permettre une dérogation aux dispositions applicables à la zone inondable 0-20 ans de la rivière Châteauguay pour l'agrandissement d'un établissement d'enseignement, puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE12-102

RÈGLEMENT 97-34 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ
DE LA MRC LES MOULINS

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver le règlement 97-34 de la Municipalité régionale de comté Les Moulins modifiant le schéma d'aménagement révisé afin de définir des nouvelles cotes de crues et d'introduire la nouvelle cartographie des zones inondables pour certains tronçons de la rivière Mascouche dans la ville de Mascouche puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

M. Vaillancourt inscrit sont abstention.



CE12-103

AVIS CONCERNANT LE RÈGLEMENT 474 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

Il est résolu d'informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la Communauté n'est pas favorable au règlement 474 de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé par l'agrandissement de l'affectation résidentielle à même l'affectation industrielle, sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, parce qu'il ne répond pas aux préoccupations énoncées au Plan métropolitain d'aménagement et de développement relativement à la cohérence et à la complémentarité entre les planifications métropolitaines et péri-métropolitaines, telles que formulées également à l'orientation 10 de l'Addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la Communauté, notamment à l'égard des aspects suivants :

- L'absence de directives de la MRC du Haut-Richelieu sur la densification du territoire alors que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté exige un seuil minimum de 18 logements à l'hectare pour la MRC de Roussillon dont le territoire est contiguë à celui de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ;
- L'absence d'une démonstration de l'offre en espaces vacants et à redévelopper et de la demande en croissance démographique et économique pour établir les besoins en espaces à urbaniser alors que la Communauté a procédé à un tel exercice dans son Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

CE12-104

DOCUMENT D'INFORMATION CONCERNANT LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Il est résolu de prendre acte du rapport concernant l'activité de lancement pour la réalisation des plans de développement de la zone agricole par les municipalités régionales de comté et les agglomérations métropolitaines.

CE12-105

GRAPPE MÉTROPOLITAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Il est résolu de modifier la convention conclue avec TechnoMontréal concernant la grappe métropolitaine des technologies de l'information et des communications, approuvée par la résolution numéro CE10-013, afin de majorer de cinquante mille dollars (50 000 \$) le montant de la contribution financière de la Communauté pour l'année 2012 et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cet effet.



CE12-106 GRAPPE MÉTROPOLITAINE DE LA LOGISTIQUE ET DU TRANSPORT

Il est résolu d'approuver la convention avec la Grappe métropolitaine de la logistique et du transport de Montréal, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, pour l'animation de la grappe de la logistique et du transport pour la période 2012-2014, incluant une contribution maximale de cent mille dollars (100 000 \$) pour 2012, et d'autoriser sa signature par le directeur général.

CE12-107 GRAPPE INDUSTRIELLE DE L'ALUMINIUM DU QUÉBEC

Il est résolu d'approuver la convention avec la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, pour le financement du démarrage de la grappe industrielle de l'aluminium, selon le dossier d'affaires soumis, prévoyant une contribution d'un montant maximal de cent mille dollars (100 000 \$), conditionnellement à la participation financière équivalente du gouvernement du Québec, et d'autoriser sa signature par le directeur général.

CE12-108 ÉTUDE PRÉALABLE À LA RÉVISION DU PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est résolu de prendre acte du rapport de la firme Dessau concernant l'Étude préalable à la révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles et d'en autoriser la diffusion.

CE12-109 BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LA PÉRIODE 2009-2010

Il est résolu de prendre acte du *Bilan 2009-2010 de la gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal* et d'en autoriser la diffusion.

CE12-110 VILLE DE LÉRY

Il est résolu de recommander au Conseil d'adopter une modification au règlement métropolitain sur l'assainissement des eaux afin d'ajouter le nom de la Ville de Léry à la liste des municipalités délégataires mentionnée en annexe du règlement et de la transmettre pour approbation au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.



CE12-111 PROJET DE LOI SUR L'INSPECTION OBLIGATOIRE DES VÉHICULES
AUTOMOBILES

Il est résolu d'informer le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec que la Communauté appuie le principe du projet de loi numéro 48 : *Loi concernant l'inspection environnementale des véhicules automobiles.*

CE12-112 PROGRAMME DE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

Il est résolu de demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, de finaliser avec le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, les ententes de financement permettant la réalisation des projets de traitement des résidus organiques du Grand Montréal, en assurant le versement de subventions gouvernementales correspondant à 66,6 % des dépenses admissibles engagées au plus tard le 31 mars 2017.

CE12-113 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR LES EXERCICES FINANCIERS
2012, 2013 ET 2014

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner la firme PricewaterhouseCoopers LLP s.r.l./s.e.n.c.r.l. comme vérificateur de la Communauté pour les exercices financiers 2012, 2013 et 2014, conformément aux conditions de l'appel d'offres public numéro FI-2012-01 et de sa soumission, pour les montants forfaitaires de 26 500 \$ pour l'exercice 2012, 24 500 \$ pour l'exercice 2013 et 24 500 \$ pour l'exercice 2014 plus les taxes applicables.

CE12-114 ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 19 avril au 16 mai 2012.

CE12-115 RAPPORT DE LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL SUR LES
PRATIQUES EXEMPLAIRES CONCERNANT LE SOUTIEN
COMMUNAUTAIRE

Il est résolu de prendre acte du rapport de la Commission du logement social intitulé *Le soutien communautaires et l'aide à la personne en logement social et abordable : répertoire de pratiques exemplaires* et d'en autoriser la diffusion.



CE12-116

ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION 2013

Il est résolu d'approuver la contribution de la Communauté de 3,25 % des coûts de réalisation de l'enquête Origine-destination 2013 dans la région métropolitaine jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de soixante cinq mille dollars (65 000 \$), et d'autoriser le directeur général à conclure et signer une entente à cet effet avec l'Agence métropolitaine de transport, le ministère des Transports du Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec, la Société de transport de Montréal, la Société de transport de Laval, le Réseau de transport de Longueuil et l'Association québécoise des transport intermunicipal et municipal aux conditions suivantes :

- L'obtention d'un siège pour la Communauté au comité de direction et au comité technique du Secrétariat aux enquêtes Origine-Destination métropolitaines mis en place par l'entente ;
 - L'obtention du fichier complet de données de déplacements de l'enquête Origine-destination 2013, incluant tous les droits d'utilisation nécessaires aux besoins de la Communauté.
-

CE12-117

CONTRAT AVEC VÉLO QUÉBEC CONCERNANT LE RÉSEAU VÉLO MÉTROPOLITAIN

Il est résolu d'approuver le contrat avec Vélo Québec Association, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, pour la réalisation d'un plan directeur du Réseau vélo métropolitain et en documenter les paramètres dans le cadre du plan d'action issu du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, pour un montant forfaitaire de cent soixante-treize mille neuf cent cinquante dollars (173 950 \$) avant toutes taxes applicables et d'autoriser le directeur général à le signer, conditionnellement à la signature préalable d'une convention avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire conformément à la résolution numéro CE12-069.

CE12-118

RAPPORT CONCERNANT LA CONSULTATION TENUE SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN MÉTROPOLITAIN

Il est résolu de reporter à une séance ultérieure le point 8.3. de l'ordre du jour puisque la Commission du transport n'a pas finalisé son rapport.

CE12-119

SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Il est résolu d'autoriser le secrétaire à convoquer une séance extraordinaire du comité exécutif pour lui soumettre l'étude d'un dossier de conformité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement qui requiert une approbation par la Communauté ou un dossier concernant la formulation d'un avis métropolitain prévu à la loi lorsque le calendrier des séances ordinaires du comité exécutif et du Conseil ne permet pas à la Communauté de s'acquitter de son obligation à cet égard dans les délais prévus à la loi.



CE12-120 NOMINATION À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner madame Susan Clarke, membre du conseil de la Ville de Montréal, comme membre de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances pour combler un poste vacant.

CE12-121 NOMINATION À LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner M. David Pollock, maire de la Ville de Beaconsfield, comme membre de la Commission de l'aménagement pour combler un poste vacant.

CE12-122 NOMINATIONS À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Il est résolu de reporter à la prochaine séance l'étude du dossier de nominations à la Société Aéroports de Montréal.

CE12-123 CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MUSÉE
D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Il est résolu de soumettre à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine la candidature de M. Richard G. Gervais pour combler un poste au conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal.

CE12-124 RECOMMANDATION DE CANDIDATS POUR DES POSTES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE
MONTRÉAL

Il est résolu de retirer le dossier des candidatures pour le conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal.

CE12-125 ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 JUIN
2012

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil du 14 juin 2012.



Documents déposés

- Lettre datée du 24 avril 2012 adressée au président de la Communauté par le président-directeur général par intérim de l'Agence métropolitaine de Montréal, M. Paul Côté, concernant le transfert des revenus commerciaux au fond d'exploitation de l'Agence.
 - Lettre datée du 7 mai 2012 adressée à la vice-présidente Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Mme Martine Hébert, par le président de la Table des préfets et élus de la couronne Sud, M. Gilles Plante, concernant les recommandations de la Table dans le cadre de la consultation sur le financement du transport en commun métropolitain.
 - Lettre datée du 9 mai 2012 adressée au président de la Communauté par le ministre des Transports du Québec, M. Pierre Moreau, en réponse à sa lettre du 21 février 2012 concernant la révision du cadre institutionnel et financier du transport en commun métropolitain.
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 10.

Les résolutions numéros CE12-088 à CE12-125 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire